

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
102000007122

1/12
Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Code du produit (UVP) 04399757

Numéro de la FDS 102000007122

No. d'Enregistrement PCP 25673

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Insecticide

Restrictions d'utilisation Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada

Service responsable E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours) 1-800-334-7577

Numéro de téléphone pour des informations sur le produit 1-888-283-6847

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée(Inhalation): Catégorie 1

Cancérogénicité(Inhalation): Catégorie 1B

Toxicité aiguë(Oral(e)): Catégorie 4

Poussière combustible: Catégorie 1

Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
102000007122

2/12
Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Peut provoquer le cancer par inhalation.
Nocif en cas d'ingestion.
Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
Mener l'évaluation des dangers poussière.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
Laver soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants/ des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
Consulter un médecin en cas de malaise.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Cyfluthrine	68359-37-5	20.0
Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7	6.6
acide naphthalènesulfonique, bis(méthyl-1 éthyl)-, dérivés méthyles, sels de sodium	68909-82-0	3.2
Acide lignosulfonique, sel de sodium	8061-51-6	4.0

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux

Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
102000007122

3/12
Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
Symptômes	Aucun symptôme connu à ce jour.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
Traitement	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés Eau, Poudre chimique sèche

Inappropriés Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire Lutter contre l'incendie du côté du vent. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Point d'éclair Non applicable

Température d'auto-inflammabilité Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure Non applicable

Explosivité Donnée non disponible



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
10200007122

4/12

Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Ne pas pénétrer dans les espaces confinés sans une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Éviter toute formation de poussière. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Après le nettoyage décontaminer les outils et l'équipement.

Conseils supplémentaires Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

Référence à d'autres rubriques Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté. Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
10200007122

5/12

Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Cyfluthrine	68359-37-5	0.01 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Silices cristallines, fraction alvéolaire (Particules respirables)	14808-60-7	0.025 mg/m ³ (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Silices cristallines, fraction alvéolaire (Fraction respirable.)	14808-60-7	0.025 mg/m ³ (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Silices cristallines, fraction alvéolaire (Fraction respirable.)	14808-60-7	0.025 mg/m ³ (TWA)	03 2011	CAD MB OEL
Silices cristallines, fraction alvéolaire (Fraction respirable.)	14808-60-7	0.10 mg/m ³ (TWA)	06 2015	CAD ON OEL
Silices cristallines, fraction alvéolaire (Fraction respirable.)	14808-60-7	0.05 mg/m ³ (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Silices cristallines, fraction alvéolaire (Poussière respirable.)	14808-60-7	0.1 mg/m ³ (TWA)	09 2017	OEL (QUE)

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
102000007122

6/12

Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.
Mesures générales de protection	Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	havane
Etat physique	poudre
Odeur	aromatique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	9.2 (en solution aqueuse)
Pression de vapeur	< 0.0000001 hPa (20 °C)
Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	18.0 - 26 lb/ft ³
Taux d'évaporation	Non applicable
Point d'ébullition	Non applicable
Point de fusion / congélation	Non applicable
Hydrosolubilité	dispersable
Energie minimale d'inflammation	> 1,000 mJ
Température de décomposition	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Viscosité	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
102000007122

7/12

Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

Explosivité Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique Donnée non disponible

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.
Exposition à l'humidité.

Matières incompatibles Méthanol, Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux, Bases, Métaux légers

Produits de décomposition dangereux Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition Inhalation, Absorption par la peau, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets immédiats

Œil Irritation légère des yeux.

Peau Irritant légèrement de la peau. Peut provoquer une paresthésie passagère localisée, caractérisée par une sensation fourmillante, brûlante ou une insensibilisation chez quelques personnes.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Inhalation L'aérosol peut provoquer des irritations impliquants le nez, la gorge et le système respiratoire supérieure pendant l'application du produit.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (mâle Rat) 3,084 mg/kg
DL50 (femelle Rat) 1,733 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 1.18 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Déterminé en forme de poussière.
Concentration atmosphérique maximale atteinte.
(réel)

Toxicité cutanée aiguë DL50 (mâle/femelle combinés Lapin) > 2,000 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
102000007122

8/12
Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

Corrosion cutanée/irritation cutanée irritation légère (Lapin)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritation légère des yeux. (Lapin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peau: Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)

Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Les effets toxiques de la substance Cyfluthrine sont provoqués par : une hyperactivité passagère associée à la neurotoxicité des pyréthroïdes.

Evaluation de la mutagénèse

Cyfluthrine : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Evaluation de la cancérogénicité

Cyfluthrine : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

ACGIH

Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7	Group A2
---	------------	----------

NTP

Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7
---	------------

IARC

Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7	Evaluation globale : 1
---	------------	------------------------

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Cyfluthrine : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Cyfluthrine : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Cyfluthrine : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Cyfluthrine sont liés à la toxicité maternelle.

Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
102000007122

9/12
Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

Toxicité pour les poissons	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0.00047 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique cyfluthrine.
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.00016 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique cyfluthrine.
Toxicité des plantes aquatiques	CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) > 10 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique cyfluthrine.
Biodégradabilité	Cyfluthrine: Pas rapidement biodégradable
Koc	Cyfluthrine: Koc: 64300
Bioaccumulation	Cyfluthrine: Facteur de bioconcentration (FBC) 506 Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Cyfluthrine: Immobile dans le sol
Précautions pour la protection de l'environnement	La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette. Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines. Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser se propager sur les plantes fleurissantes lorsque les abeilles sont présentes dans les zones traitées.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit	Ne pas contaminer des eaux, des aliments ou des fourrages par l'élimination. Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser des récipients vides. L'emballage rincé peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent. En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
10200007122

10/12
Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	3077
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (CYFLUTHRINE)

49CFR

Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

IMDG

Numéro ONU	3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CYFLUTHRIN MIXTURE)

IATA

Numéro ONU	3077
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CYFLUTHRIN MIXTURE)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Autres Informations

Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

Freight Classification:

INSECTICIDES OR FUNGICIDES, N.O.I., OTHER THAN POISON

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
102000007122

11/12

Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 25673

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 1 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2 Inflammabilité - 0 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Sections de la FDS mises-à-jour : Section 2 : Identification des dangers. Section 3 : Composition/Informations sur les composants. Section 15: Informations réglementaires.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 01/29/2019

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 3.0 / CDN
102000007122

12/12

Date de révision: 01/29/2019
Date d'impression: 01/31/2019

conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.